



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 13 juin 2017

40. Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – mai 2017

Document déposé : Rapport A-34-2768 en date du 26 mai 2017 de
Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction des
commissaires pour le mois de mai 2017;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du *Règlement R2011-1 concernant la délégation
de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal*;

Il est unanimement **RÉSOLU** :

- 1° d'APPROUVER la dépense de fonction des commissaires pour le mois de
mai 2017, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

Je certifie que la présente résolution est une copie véritable
de la résolution 40 adoptée à la séance ordinaire du comité exécutif
du 13 juin 2017 de la Commission scolaire de Montréal.

M^e France Pedneault
Secrétaire générale

FP/sb



**Commission
scolaire
de Montréal**

A 34-2768

**INSTANCE
CONCERNÉE :**

Comité exécutif

TITRE :

Remboursement des dépenses de fonction
(Bureau des commissaires)

UNITÉ :

Bureau de la présidence

DATE :

Le 26 mai 2017

NOM DE L'AUTEURE :

Catherine Harel Bourdon

SIGNATURE :

**SIGNATURE
SERVICE :**

M^e France Pedneault

RÉSUMÉ :

Le présent rapport vise à obtenir du comité exécutif, conformément à l'article 6. 4. 1 du Règlement 2011-1, l'autorisation de la dépense de fonction de 1241.30 \$

RÈGLEMENT 2011- 1 – ARTICLE 139. a) – AUTORISATION



**Commission
scolaire
de Montréal**

Information sur les frais
de fonctions et de civilités
des commissaires
2016-2017

A 34-2768

Date	Commissaires	Type de frais *	Type de dépenses *	Description	Montant
10-mai	Bureau des commissaires	16)b)i	18)a	6 Repas de travail - Commissaires - 63 personnes	1 129,70 \$
16-mai	Bureau des commissaires	16)b)i	18)a	Café pour rencontres - réunions et visiteurs - mai et juin	111,60 \$
					1 241,30 \$

* Re: Politique sur les Frais de fonctions et de civilités P 2010-1